



HAL
open science

99)“Quelle échelle pertinente pour penser le travail au XIXe siècle? Enjeux, apports et difficultés d’une histoire globale du travail ”

Alessandro Stanziani

► To cite this version:

Alessandro Stanziani. 99)“Quelle échelle pertinente pour penser le travail au XIXe siècle? Enjeux, apports et difficultés d’une histoire globale du travail ”. *Revue d’histoire du XIXe siècle*, 2021, 62, pp.207-227. halshs-03484543

HAL Id: halshs-03484543

<https://shs.hal.science/halshs-03484543>

Submitted on 17 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pistes et débats

ALESSANDRO STANZIANI

*Quelle échelle pertinente pour penser le travail
au XIX^e siècle ?
Enjeux, apports et difficultés d'une histoire globale
du travail*

INTRODUCTION. HISTOIRE GLOBALE DU TRAVAIL :
ORIGINES, ENJEUX ET LIMITES

Depuis le tournant du nouveau millénaire, l'histoire globale du travail a produit une avalanche de travaux qui ont contribué à relancer l'histoire du travail¹, domaine en panne depuis les années 1980-1990. En partie conséquence du déclin du « tournant social » en histoire, ces difficultés de l'histoire du travail reflétaient aussi celle du militantisme de nombreux historiens du travail. Au tournant du siècle, la crise de la classe ouvrière et les difficultés politiques et idéologiques des gauches se traduisaient ainsi en véritable impasse intellectuelle de la plupart des historiens du travail, non seulement en France, mais aussi dans la plupart des autres pays européens et aux États-Unis. Sans forcément résoudre ces difficultés, l'histoire globale du travail prend son envol au tournant des années 1990-2000, dans le sillage des débats autour de la globalisation. Le travail redevient d'actualité suivant deux perspectives principales : le devenir des travailleurs occidentaux, confrontés au déclin de l'État social et aux délocalisations ; les tensions politiques et sociales liées aux mouvements migratoires. C'est à partir de là que l'histoire du travail entre en dialogue avec les études postcoloniales et subalternes.

Cependant, du moins initialement, la rupture avec la génération précédente n'est pas réellement consommée, loin de là. Ainsi, parmi les premiers adeptes et promoteurs de l'histoire globale du travail, nous trouvons des chercheurs expérimentés, politiquement engagés, issus de la génération précédente : aux Pays-Bas, Marcel van der Linden², chercheur marxiste basé

1. Tom Brass, Marcel van der Linden (eds.), *Free and Unfree Labor: The Debate Continues*, Berne, Peter Lang, 1997 ; Marcel van der Linden, *Workers of the World*, Leiden, Brill, 2008 ; Andreas Eckert (ed.), *Global Histories of Work*, Boston, Berlin, De Gruyter, 2016 ; Leo Lucassen, "Working Together: New Directions in Global Labour History", *Journal of Global History*, vol. 11, 2016/1, p. 66-87 ; Sabyasachi Bhattacharya (ed.), *Towards a New History of Work*, Delhi, Tulika Book, 2014.

2. Parmi ses innombrables travaux : Marcel van der Linden, *Workers of the World*, *op. cit.* ; Marcel

à Amsterdam, et son International Institut of Social History (IISG), né d'un centre d'études sur le marxisme qui garde encore des archives parmi les plus importantes au monde autour de Marx, du mouvement marxiste et de l'Internationale socialiste; aux États-Unis, Leon Fink, lui aussi ancien syndicaliste et historien du travail évoluant d'une histoire conventionnelle du syndicalisme et du constat amère de la « disparation de la classe ouvrière », vers une histoire transnationale du travail maritime³; en Allemagne, Jürgen Kocka, spécialiste mondialement renommé de l'histoire sociale, farouchement opposé au *cultural turn* en histoire et au déclin de l'État social en Europe⁴. Grâce à leur renommée, ces historiens obtiennent des fonds par lesquels ils subventionnent de très nombreuses rencontres et conférences, éditent des ouvrages et recrutent partout dans le monde des spécialistes et des jeunes chercheurs en Afrique, en Inde, et en Amérique latine⁵.

Cette effervescence a aussi permis un déplacement important de la focale des investigations, de l'histoire du travail en Occident vers une histoire reliant les divers continents et sur la longue durée (le plus souvent à partir du XVI^e siècle). Jamais l'histoire du travail en Chine, en Inde, dans l'Empire ottoman, dans plusieurs pays d'Afrique et d'Amérique latine n'aura attiré autant d'attention parmi les historiens, les sociologues et les politistes du travail qu'au cours des dernières décennies.

Ce mouvement, assez puissant en Europe du Nord, aux États-Unis, en Inde, au Brésil et dans certains pays d'Afrique demeure cependant marginal en France. Ici, les historiens du travail, après les difficultés de la fin du millénaire, ont donné vie à un renouveau important⁶, en particulier dans l'histoire

van der Linden, Jürgen Kocka (eds.) *Capitalism: The Resurgence of a Historical Concept*, London, Bloomsbury Academic, 2016.

3. Leon Fink, *Workingmen's Democracy: The Knights of Labor and American Politics*, Champaign, Ill., University of Illinois Press, 1983; *id.*, *In Search of the Working Class: Essays in American Labor History and Political Culture*, Champaign, Ill., University of Illinois Press, 1994; *id.*, *Sweatshops at Sea: Merchant Seamen in the World's First Globalized Industry, from 1812 to the Present*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2011.

4. Jürgen Kocka, *Arbeitsverhältnisse und Arbeiterexistenzen. Grundlagen der Klassenbildung im 19. Jahrhundert*, Bonn, J. H. W. Dietz, 1990; *id.*, *White Collar Workers in America 1890-1940. A Social Political History in International Perspective*, Londres, SAGE, 1980; *id.*, "New Trends in Labour Movement Historiography: A German Perspective", *International Review of Social History*, vol. 42, 1997/1, p. 67-78.

5. Voir l'anthologie : Prabhu P. Mohapatra, Marcel van der Linden (eds.), *Labour Matters: Towards Global Histories: Studies in Honour of Sabyasachi Bhattacharya*, New Delhi, Tulika, 2009.

6. On rappellera parmi d'autres, les travaux de : Didier Terrier, *Les Deux Âges de la proto-industrie : les tisserands du Cambrésis et du Saint-Quentinoise, 1730-1880*, Paris, Éditions EHESS, 1996; Olivier Marchand, Claude Thélot, *Deux siècles de travail en France : population active et structure sociale, durée et productivité du travail*, Paris, INSEE, 1991; Alain Dewerpe, *Le Monde du travail en France, 1800-1950*, Paris, Armand Colin, 1989; Michel Pigenet, Michèle Tartakowsky (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France, de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2012; Patrick Fridenson, Bénédicte Reynaud (dir.), *La France et le temps de travail (1814-2004)*, Paris, Odile Jacob, 2005; Isabelle Lespignet-Moret, *L'Office du travail (1891-1914)*, Rennes, PUR, 2007; Xavier Vigne, *Histoire des ouvriers en France au XX^e siècle*, Paris, Perrin, 2012; pour l'époque moderne, voir les travaux de Philippe Minard, Corine Maitte, Steven Kaplan.

des relations entre travail et santé⁷, travail et genre⁸, travail et environnement⁹ ou encore en croisant ethnographie et histoire du travail¹⁰. Cependant, ces historiens se séparent de nos jours en des groupes et des domaines bien distincts. Ainsi, la périodisation conventionnelle en histoire ancienne, médiévale, moderne et contemporaine est préservée, voire revendiquée¹¹. Cette périodisation se double d'une spécialisation qui, dans la quasi-totalité des cas, porte sur la France¹².

Pour leur part, à quelques exceptions près¹³, les historiens de l'esclavage continuent de faire bande à part¹⁴, comme si l'histoire du travail salarié et celle du travail esclave et forcé étaient deux histoires séparées. Finalement, les quelques historiens français du travail spécialistes des régions extra-européennes¹⁵ se qualifient avant tout d'africanistes, de sinologues ou d'américanistes, sans dépasser les limites de leurs aires culturelles respectives.

Une confirmation de ces césures vient du programme de l'agrégation 2020-2021, se limitant au travail en Europe occidentale à l'époque contemporaine, mais aussi de la sélection du comité scientifique du festival *Les Rendez-vous de l'histoire* à Blois (début octobre 2021), consacrés cette année au travail et qui fait appel de manière quasi exclusive à des spécialistes du travail

7. Judith Rainhorn, *Blanc de plomb*, Paris, Presses de Sciences Po, 2019; voir aussi les travaux d'Anne-Sophie Bruno, Dider Terrier et Corine Maitte.

8. Outre les travaux désormais classiques de Michelle Perrot, à signaler dans ce domaine : Manuela Martini, *Bâtiment en famille. Migrations et petite entreprise en banlieue parisienne au XX^e siècle*, Paris, CNRS Éditions, 2016; Laura Lee Downs, *L'Inégalité à la chaîne*, Paris, Albin Michel, 2002; Catherine Omnès, *Ouvrières parisiennes*, Paris, Éditions EHESS, 1997.

9. François Jarrige, Thomas Le Roux, *La Contamination du monde. Une histoire des pollutions à l'âge industriel*, Paris, Le Seuil, 2017.

10. Anne-Marie Arborio, Yves Cohen, Pierre Fournier, Nicolas Hatzfeld, Cédric Lomba, Séverin Muller (dir.), *Observer le travail. Histoire ethnographie, approches combinées*, Paris, La Découverte, 2008.

11. Quelques travaux en histoire ancienne : Maria Cecilia D'Ercole, « Retour au travail. Notes sur le travail libre dans les sociétés anciennes », *Quaderni di Storia*, vol. 87, janvier-juin 2018, p. 25-60; en histoire médiévale : Mathieu Arnoux, *Le temps des laboureurs*, Paris, Albin Michel, 2012; Philippe Bernardi, *Maître, valet et apprenti au Moyen Âge. Essai sur une production bien ordonnée*, Toulouse, CNRS-Université de Toulouse-Le Mirail, 2009; Philippe Braunstein, *Travail et entreprise au Moyen Âge*, Bruxelles, De Boeck, 2003; en histoire moderne, voir les travaux de Maitte, Kaplan, Minard, mais aussi ceux d'Anne Conchon sur les corvées. Pour la période contemporaine, voir les notes ci-après.

12. Parmi les exceptions : Philippe Minard (comparaison France-Angleterre) et Yves Cohen (France, Allemagne, URSS).

13. Olivier Grenouilleau, *Les Traités négrières*, Paris, Gallimard, 2004; Henri Médard, Marie-Laure Derat, Thomas Vernet, Marie-Pierre Ballarin (dir.), *Traités et esclavages en Afrique orientale et dans l'océan indien*, Paris, Karthala, 2013; Myriam Cottias, Elisabeth Cunin, Antonio de Almeida Mendes, *Les Traités et les esclavages. Perspectives historiques et contemporaines*, Paris, Karthala, 2010.

14. Parmi les travaux les plus remarquables : Yves Benot, Marcel Dorigny (dir.), *Rétablissement de l'esclavage dans les colonies françaises, 1802. Ruptures et continuités de la politique coloniale française (1800-1830). Aux origines d'Haïti*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2003; Yves Benot, *Les Lumières, l'esclavage, la colonisation*, Paris, La Découverte, 2005; Frédéric Régent, *La France et ses esclaves. De la colonisation aux abolitions (1620-1848)*, Paris, Grasset, 2007.

15. Parmi les jeunes historiens s'intéressant au travail dans les aires non-européennes : Claude Chevaly, « The Abolition of Slavery and the Status of Slaves in Late Imperial China », in Gwyn Campbell, Alessandro Stanziani (eds.), *The Palgrave Handbook of Bondage and Human Rights in Africa and Asia*, New York, Palgrave MacMillan, 2019; Hayri Gökşin Özkoray, « La géographie du commerce des esclaves dans l'Empire ottoman et l'implication des marchands d'Europe occidentale », *Rives méditerranéennes*, vol. 53, 2016, p. 103-121.

en France. ~~Le reste du monde n'existe pas, ni l'esclavage d'ailleurs~~; ce sera peut-être différent lors du festival où quelques interventions sur le travail hors de France ou d'Europe occidentale et sur l'esclavage pourront sans doute se glisser parmi des centaines d'autres contributions sur le travail en France. Ces orientations rendent difficile l'évolution des manuels scolaires, surtout en histoire, dans une perspective moins franco-française et davantage tournée vers les dynamiques globales. Ces dernières sont alors laissées aux sociologues et aux économistes.

Ces découpages sont d'autant plus surprenants à une époque où on ne cesse de discuter de la globalisation du travail et où, partout ailleurs, l'histoire du travail se globalise. Comment comprendre l'histoire du salariat et de son évolution en France sans prendre en considération ses interrelations avec la question de l'esclavage et du post-esclavage? Et comment séparer l'histoire du travail en France de ce qui se passe en Europe et dans le monde, en sachant que les institutions du travail – autant que les travailleurs – circulent et que les niveaux des salaires s'influencent mutuellement et cela bien avant l'époque contemporaine?

Si l'histoire globale du travail est une évidence et une nécessité, en même temps, il est important d'en identifier les écueils. Pour des raisons évidentes d'espace, nous nous limiterons au XIX^e siècle, période centrale dans tous ces débats : le plus souvent associée à l'industrialisation, à la prolétarianisation et à la première globalisation, cette période ne cesse de surprendre, comme certains acquis récents en histoire globale le montrent¹⁶.

Nous commencerons par une discussion liminaire sur les sources en histoire globale du travail, suivie d'une approche critique des principales catégories mobilisées. Nous discuterons ensuite des liens entre des aires culturelles en matière de travail, puis ceux entre métropole et histoire coloniale, pour conclure avec la microhistoire globale du travail.

LES SOURCES DE L'HISTOIRE GLOBALE DU TRAVAIL

Les auteurs d'histoires globales du travail sont souvent accusés de superficialité, de manque de rigueur, de méconnaissance des régions discutées, de recours à une littérature secondaire¹⁷. Cependant, attaquer l'histoire globale du travail en tant que telle reviendrait à se tromper de cible : ces synthèses sont les bienvenues comme manuels avancés; pas question de s'en priver,

16. Christopher A. Bayly, *La Naissance du monde moderne (1780-1914)*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2007; Jürgen Osterhammel, *La Transformation du monde. Une histoire globale du XIX^e siècle*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2017; Kenneth Pomeranz, *Une grande divergence*, Paris, Albin Michel, 2010; Silvain Venayre, Pierre Singaravélou (dir.), *Histoire du monde au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 2018.

17. Sebastian Conrad, *What is Global History?*, Princeton, Princeton University Press, 2016.

sauf si l'on considère que le public généraliste et les étudiants ne sont pas dignes d'attention ou que seule l'histoire nationale compte. Inutile également de critiquer ces travaux au motif qu'ils s'appuient essentiellement sur des sources secondaires ; pour quelles raisons des synthèses historiques seraient-elles acceptables si elles sont produites par Hobsbawm ou par Castel (mettant l'accent sur la révolution industrielle anglaise et la Révolution française), tandis qu'elles seraient à refuser lorsqu'elles sont produites par un spécialiste de l'Inde ?

En réalité, la limite principale des synthèses récentes réside dans le fait que, contrairement aux déclarations de principes de leurs auteurs, elles ne se sont jamais véritablement émancipées d'une posture européocentrique : ainsi, le déclin des mondes non-européens et la baisse des salaires et des conditions de vie au fil des siècles et surtout au XIX^e siècle sont principalement attribués à l'expansion occidentale¹⁸. Ou encore, c'est la révolution industrielle anglaise qui permet d'expliquer les dynamiques sociales en Europe et dans le reste du monde – l'esclavage en Afrique, le déclin de l'Inde et de la Chine¹⁹ – ; et c'est l'abolition de l'esclavage aux États-Unis qui déclenche les transformations majeures du travail à l'échelle mondiale jusqu'à nos jours²⁰. Tout en attaquant les études conventionnelles accusées d'eurocentrisme, ces travaux en maintiennent les postulats mais en renversent les arguments : l'Occident et le capitalisme sont responsables des inégalités, de la coercition et des violences dans le monde contemporain et les autres régions du monde sont des acteurs passifs²¹. Est-il possible de sortir de ces postures et prendre en considération les interconnexions hiérarchisées entre les différentes parties du monde ?

Le premier pas consiste à examiner de près les sources utilisées ; non seulement les archives, mais également les nouvelles bibliographies en histoire globale du travail posent problème. Ces dernières sont presque exclusivement anglophones, alors que, en matière d'esclavage et de traite, d'immigration et de domesticité ou de travail salarié, des historiographies nationales importantes ont été produites depuis des décennies en turc, en portugais, en italien, en japonais, en néerlandais, etc. À l'exception de quelques titres traduits ou rédigés en anglais, ces travaux demeurent largement inconnus aux historiens des autres pays. Cependant, la solution ne consiste pas à opposer des productions qui, dans le même esprit, se limiteraient à convoquer des historiens et citer des travaux issus uniquement de tel et tel autre pays (France, Italie, Allemagne, etc.), comme plusieurs tentatives récentes ou en cours cherchent

18. Robert Allen, *The British Industrial Revolution in Global Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.

19. Prasannan Parthasarathi, *Why Europe Grew Rich and Asia Did Not: Global Economic Divergence, 1600-1850*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.

20. Sven Beckert, *Empire of Cotton*, New York, Kopf, 2015.

21. Joseph Inikori, *Africans and the Industrial Revolution in England*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

à le faire. Il faudrait plutôt assurer une véritable circulation transnationale des auteurs et des bibliographies, dans laquelle les traductions d'articles et chapitres en particulier joueraient un rôle central. Le problème demeure entièrement irrésolu à l'heure actuelle, en partie du fait des choix des revues, en partie des difficultés à trouver des financements pour ce genre d'opérations.

Le constat est à la fois semblable et différent pour les archives : l'histoire globale du travail a le plus souvent recours à des archives en une, deux langues européennes et, dans le meilleur des cas, à une langue « exotique ». Certes, au cours des dernières décennies, surtout en histoire de l'esclavage, de très nombreuses archives ont été numérisées, aux États-Unis, à l'Île Maurice, au Royaume-Uni, en Allemagne et aux Pays-Bas, mais également en Afrique du Sud et au Brésil²². Ces efforts sont louables et d'une très grande utilité ; cependant, la question reste entière : la plus grande partie des documents numérisés est issue des fonds des grandes compagnies commerciales ou des pouvoirs coloniaux et il s'agit presque inévitablement de sources en langue anglaise²³. Ce que les promoteurs de ces opérations justifient par l'ambition, légitime, des centres d'archives de rendre ces documents numérisés accessibles au plus grand nombre. Il ne faut pas oublier non plus que ces opérations sont rendues possibles par la disponibilité de financements dans des pays – Royaume-Uni, États-Unis – où les débats sur l'héritage de l'esclavage font encore rage, fort heureusement. En France, où l'histoire de l'esclavage a peine à émerger, nous ne disposons d'aucune base de données comme, par exemple, celle qui a été mise au point pendant plusieurs décennies par des chercheurs américains et évaluant le nombre d'esclaves transportés pendant quatre siècles, bateau par bateau, tout pavillon confondu, entre l'Afrique et les Amériques²⁴. Nous ne disposons pas non plus de bases de données comme celle élaborée par un consortium de chercheurs auprès de l'University College London (UCL) et permettant désormais de reconstituer le parcours de dizaines de milliers d'esclaves et de leurs propriétaires²⁵. 

Il faut néanmoins admettre que, même aux États-Unis et au Royaume-Uni, les sources ainsi numérisées finissent souvent par confirmer certains arguments conventionnels de l'histoire du travail : elles pointent les circu-

22. Quelques exemples dans une liste, désormais considérable, d'archives en ligne :

[<https://www.nationalarchives.gov.uk/help-with-your-research/research-guides/slavery-or-slave-owners>]

[<https://www.archives.gov/research/african-americans/slavery-records-civil.html>]

[<https://microform.digital/boa/collections/67/volumes/451/slave-trade-1641-1838>]

[<https://www.genealogie.mu/index.php/en/expertise/research/online-archives>]

[<https://labour.org.uk/category/latest/press-release/digital/>]

[<https://www.zwangsarbeit-archiv.de/en/index.html>] (sites consultés en avril 2021).

23. Par exemple les collections digitales sur l'esclavage et leur historique : [<https://libguides.princeton.edu/c.php?g=84552&p=542394>] ; Lina Bontouri, *Archives in the Digital Age. Standards, Policies and Tools*, Cambridge, Chandos Publishing, 2017.

24. David Eltis, David Richardson (eds.), *Extending the Frontiers: Essays on the New Transatlantic Slave Trade Database*, New Haven, Yale University Press, 2008.

25. [<https://www.ucl.ac.uk/lbs/project/details/>] (consulté en avril 2021).

lations internationales des esclaves et des travailleurs, certaines formes de la dépendance déjà attendues, tant à l'échelle personnelle et microéconomique que sur le plan macroéconomique et global.

Afin de complexifier ces perspectives, il est indispensable d'avoir recours à d'autres sources qui relèvent, par exemple, des entreprises, des plantations, des familles, sans oublier les archives judiciaires ou celles d'institutions locales, qui, seules, permettent de vérifier les relations et les hiérarchies réelles entre les acteurs. Bien entendu, ces documents ne sont pas forcément rédigés en anglais; dans les espaces coloniaux, le français, le portugais ou l'espagnol sont tout aussi importants; mais, plus encore, nous trouvons des documents en russe, en chinois, en persan, en bengali, etc. Ce qui pose un problème double: d'une part, la plupart des historiens globaux du travail ne maîtrisent pas ces langues; mais, d'autre part, les spécialistes de l'aire concernée sont incapables d'en sortir et d'identifier les connexions entre, disons, les formes de la dépendance en Chine et la circulation des migrants chinois en Asie, puis vers les Amériques, tout en inscrivant ce phénomène dans des processus plus larges. Les tensions entre éruditions et aires culturelles d'une part, approches généralistes de l'autre, demeurent intactes.

Pourtant, de nombreuses solutions existent pour sortir de cette impasse et sans maîtriser forcément toutes les langues. Notre argument est simple: une histoire globale du travail n'est pas à confondre avec une histoire du monde, qui relève d'une autre démarche: il ne s'agit pas de produire une histoire compilatrice et descriptive, mais une analyse problématisée à partir des liens et/ou des comparaisons entre certaines régions. Ainsi, Kenneth Pomeranz a toujours correctement répliqué à ceux qui lui reprochaient de ne pas avoir inclus l'Afrique dans son analyse, que le but de son investigation était de comparer une région britannique à une région de Chine, de comprendre la divergence entre les deux et non pas d'expliquer l'histoire économique de la planète. De notre côté, notre conception de l'histoire globale du travail vise à décroiser les aires culturelles (sans les banaliser) d'une part, l'opposition entre travail métropolitain et travail colonial, d'autre part. Une telle histoire exige non seulement de travailler dans des archives multiples et variées, mais aussi d'élargir notre réflexivité; elle doit concerner tout aussi bien les catégories et les schémas issus des sciences sociales que la constitution et la classification des archives elles-mêmes, trop souvent prises comme données.

LA LIMITE ENTRE TRAVAIL LIBRE ET TRAVAIL FORCÉ : UNE CRITIQUE DES NOMENCLATURES

Ainsi, pour reprendre l'exemple des historiens globaux du travail implantés aux Pays-Bas, depuis de nombreuses années, un groupe important de chercheurs et d'étudiants, mobilisant des collègues et des étudiants éparpillés

dans le reste du monde, ont mis en place une nomenclature extrêmement sophistiquée des formes du travail. Vingt relations principales de travail sont identifiées, (parmi lesquelles : salariés, esclaves, domestiques, serfs) chacune avec des sous-types (salariés à temps, salariés métayers, salariés à la pièce; esclaves domestiques, agricoles, sexuels, etc.). À chaque catégorie est associé un « type de travail » : réciproque, de marché, hors marché, tributaire-obligatoire, etc. Finalement, les innombrables cas historiques sont placés chacun dans une des cases de cette matrice²⁶. Comme toutes les taxinomies, elle est statique et, surtout, elle s'appuie sur des catégories issues d'une certaine pensée marxiste opposant marché et non-marché, salaire et travail contraint. Il s'agit là d'idéaux-types, parfois utiles pour poser des questions, beaucoup moins pour y répondre. Par exemple, le long d'une vie, un travailleur engagé, un esclave ou même un salarié change souvent de catégorie, alors même que l'opposition marché/non-marché est critiquée depuis des décennies aussi bien par les historiens que par les anthropologues. De plus, cette nomenclature ne permet pas de saisir les relations entre une région et l'autre, une période et une autre, hormis des conflits entre types idéaux et des ruptures brusques.

C'est là un problème général; anthropologues, sociologues, historiens ont, chacun à leur manière, mis l'accent sur quelques aspects des relations de travail afin d'identifier la limite entre le travail « libre » et le travail « forcé » et l'esclavage en particulier. Le statut social (appartenance/exclusion du clan, de la famille, de la collectivité), la religion, le statut légal (forme de la dépendance, liberté de déplacement, transmission héréditaire de ces éléments), les conditions socio-économiques (dépendance, extraction non-économique du surplus, coercition, etc.), les droits politiques et les droits juridiques (et judiciaires) ont été évoqués²⁷. Plusieurs variables sont identifiées par les uns et par les autres sans qu'aucun consensus n'ait pu être atteint. Ces débats sont devenus plus virulents encore depuis que les *cultural studies* et les *subaltern studies* ont mis en avant la relativité des notions de liberté et de contrainte. À partir de là, la question est devenue celle de savoir si telle ou telle forme de dépendance, asservissement, etc., présente dans telle société africaine, asiatique, dans l'Océan indien ou encore aux Amériques, pouvait se traduire par « esclavage²⁸ ». En cas de réponse affirmative, alors l'implication en était que l'esclavage existait avant et indépendamment du fait colonial; inversement, une réponse négative a conduit à affirmer la spécificité des formes de la dépendance et d'asservissement local que la culture « impérialiste » et révisionniste souhaiterait traduire par esclavage afin de minimiser la « dette »

26. [<https://collab.iisg.nl/web/LabourRelations/>] (consulté en avril 2021).

27. Alain Testart, *L'Esclave, la dette et le pouvoir. Études de sociologie comparative*, Paris, Éditions Errance, 2001; Susan Meyer, Igor Kopytoff (eds.), *Slavery in Africa: Historical and Anthropological Perspectives*, Madison, University Of Wisconsin Press, 1977; Paul Lovejoy, *Transformations in Slavery: A History of Slavery in Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.

28. Seymour Drescher, Stanley Engerman (eds.), *A Historical Guide to World Slavery*, New York, Oxford University Press, 1998.

occidentale envers le tiers-monde. Qu'il s'agisse donc de qualifier l'esclavage et la liberté de nos jours, dans le passé, avant et après l'abolition, et entre des mondes différents, en tout cas, il y aura des types idéaux de « salarié », « serf » « esclave », et des notions tout aussi idéales de liberté et contrainte. Le recours à ces notions est justifié par la nécessité de comparer à partir de points d'ancre constants. Le problème de cette approche est qu'elle perd de vue les spécificités historiques et celles des mondes différents, dans le temps comme dans l'espace. Les comparaisons se font non seulement par types idéaux mais, au lieu d'être heuristiques elles sont normatives.

Tout au contraire, la manière dont nous concevons l'histoire globale du travail ne consiste pas à prendre parti pour l'une ou l'autre définition générale du travail et du travail forcé, mais plutôt à placer la limite entre travail libre et travail forcé dans des contextes historiques et institutionnels précis, de manière à comprendre pour quelles raisons, dans telle ou telle situation, cette limite a été conçue et mise en pratique d'une manière plutôt que d'une autre. Il ne s'agit pas d'opposer telle et telle définition de la liberté de nos jours et encore moins une notion dite « occidentale » à une notion « africaine » de la liberté au travail. Il est plutôt indispensable de comprendre de quelle manière cet argument a été utilisé, par qui, pour quelles raisons et avec quelles conséquences. Cette remise à plat des formes historiques du travail et de leur définition ne vise pas à relativiser ces catégories en affirmant que « le travail forcé n'existe pas », ou qu'il s'agit d'une « invention intellectuelle ». Tout au contraire, en inscrivant ces éléments dans des contextes historiques appropriés, nous visons à fournir une explication originale de la dynamique des formes du travail. Au lieu de rechercher l'émergence du « travail libre » et de la « civilisation » ou, inversement, de stigmatiser la persistance de la « tradition corporative » ou même des formes larvées de l'esclavage, nous voulons comprendre la dynamique de certaines formes historiques du travail à partir de la tension, historiquement située, entre liberté et contrainte. À cette fin, l'identification des échelles pertinentes de l'analyse est évidemment un préalable.

DÉPASSER LES AIRES CULTURELLES

Les spécialistes des aires culturelles ont très souvent recours à la notion de « spécificité » afin de légitimer une aire et, si possible, un département et des recrutements *ad hoc*. La Russie n'est pas la France, l'Inde n'est ni la Chine, ni le Sénégal. Nous sommes d'accord ; mais pourquoi ?

Le découpage de l'histoire en aires est un héritage de l'orientalisme ; les enjeux institutionnels sont clairs (assignation des postes) ; mais il ne faut pas confondre ces enjeux avec les débats proprement scientifiques sur ce qu'une aire. Sauf si nous voulons avoir recours à la notion décriée et euro-

péocentrique de « civilisation », il faudra questionner la spécificité d'une aire et, en l'occurrence, des formes du travail. Cette réflexivité par rapport à la définition d'une aire est inséparable de celle des catégories, mais aussi de la construction des archives. Prenons le cas de la Russie et de ses serfs, domaine presque complètement en dehors de l'histoire globale du travail²⁹ et cela pour de multiples raisons : les historiens « globaux » du travail ne connaissent pas souvent la langue russe ; de plus, ils ne s'intéressent guère à la Russie tsariste, difficile à caser dans les schémas globalisants conventionnels (est-ce du « féodalisme » ? Du capitalisme déguisé ?). Pour leur part, les historiens russes rechignent à adopter des démarches d'histoire globale et, de ce fait, ils ont du mal à participer à ces débats et surtout à inscrire l'histoire de la Russie tsariste dans un cadre qui ne soit pas juste en opposition à l'Occident libéral, moderne et capitaliste. Comment dépasser ces limites ?

Commençons par les catégories. En effet, les sources occidentales du XIX^e siècle n'hésitent pas à dénoncer la persistance du servage, puis son abolition compliquée ou bien, selon les orientations, les progrès de la Russie vers le libéralisme et le marché. De manière surprenante, même les meilleurs spécialistes n'hésitent pas à se lancer dans des traductions quelque peu hâtives des expressions russes en négligeant l'approche de Reinhart Koselleck, c'est-à-dire, une histoire sociale des catégories. Le mot russe pour désigner l'obligation – *krepost'* – et qui est à l'origine de l'expression née vers 1840 pour désigner le servage comme système – *krepostnoe pravo* – dans les textes officiels du XVI^e au début du XVIII^e siècles, ne s'appliquait nullement aux paysans avant le XIX^e siècle. C'est là où la réflexivité autour d'une aire faite à partir des catégories rejoint celle autour des sources. Tout au long de la période étudiée, les sources institutionnelles et juridiques (les 142 volumes de recueils des lois, ordonnances et jurisprudences) que nous avons consultées, tout comme les archives des domaines et les archives judiciaires ne parlent pas de serfs, mais seulement de *krest'iane* (mot habituellement traduit par « paysan ») et de population rurale (*sel'skie obyvateli*). Au lieu d'avoir ainsi recours à une assez improbable censure collective censée se perpétuer pendant près de quatre siècles, il vaut mieux essayer de regarder de près ces textes et de comprendre s'il est légitime de traduire ces mots par « serf ». Les archives³⁰ permettent de comprendre qu'en Russie le servage devient système seulement au moment où l'État central dénonce le pouvoir des seigneurs et souhaite promouvoir des réformes « par en haut ». À chaque domaine, son « servage »

29. Alessandro Stanziani, *Bondage, Labor and Rights in Eurasia*, New York, Berghahn Books, 2014 ; *id.*, « Serfs, Slaves or Wage Earners? The Legal Status of Labour in Russia from a Comparative Perspective, from the sixteenth to the nineteenth Century », *Journal of Global History*, vol. 3, 2008/2, p. 183-202.

30. Fond 350 Revizkie skazki po nizhegorodskoi gubernii, opis'2, dela 1975 and 2056 ; fond 396, Archiv oruzhennoi palaty, opis'1, chasty 1, 2, 4, 5, 7, 11, 24, 26-33, 35, 36, opis'2, ch. 2. ch. 5 (1616-1732), Smolensk, and several other districts ; fond 1262 opis'1, Gagarin imena Saratovkoi i Tambovskoi gub, opis'20/4 ; delo 30 ; fond 1282, Tolstye-Kristi's Riazanskoi gub ; fond 1287, Sheremetevy, opis'3, chast' 1, delo 107, 117, 1745. opis'3, chast' 2, delo 1283, 1298, 1391.

suivant des règles, des obligations et même des droits (pour les paysans comme pour les seigneurs) fortement différenciés. Ce qui veut dire que les paysans russes n'étaient semblables ni aux paysans français au XIX^e siècle ni aux esclaves aux États-Unis avant 1865 ; ils s'inscrivaient plutôt dans une situation intermédiaire. Ainsi, leur statut juridique est complexe, nettement moins figé que celui des esclaves américains, il varie d'une région à l'autre et se modifie au fil du temps. Pendant la première moitié du XIX^e siècle, la moitié environ des paysans sont affranchis et n'entrent plus dans la catégorie des paysans « privés ». Ensuite, dans les activités économiques, les corvées sont depuis le XVIII^e siècle réduites à trois jours maximum et, de manière générale, remplacées par des obligations en nature ou en argent que les paysans doivent au seigneur. Ce qui n'empêche pas l'essor des activités commerciales et marchandes des uns et des autres ; ce système fonctionne alors plutôt comme une forme d'extorsion : les comptabilités des domaines témoignent de l'importance des recettes dues aux obligations des paysans pour tout acte pratiqué – vente, production artisanale, mariage³¹, etc..

En résumé : la définition d'une aire et de ses spécificités n'est pas un *a priori* mais une construction épistémologique et historique à la fois qui passe par une réflexivité accrue des principales catégories (le servage n'est pas à prendre comme un idéal-type, ni dans une variante europécritique, ni dans une interprétation « russocentrée ») et des archives elles-mêmes. À partir de là, les connexions entre des « aires » supposées distinctes les unes de l'autres deviennent aisées. Ainsi, rien *a priori* ne semblerait rapprocher l'histoire du travail en Angleterre au XIX^e siècle et celui de la Russie à cette même époque. D'une part, la révolution industrielle et des prolétaires ; de l'autre des serfs et un régime aristocratique agraire. Pourtant, une surprise nous attend ; les archives britanniques (Archives nationales, archives de l'University Collège of London) et les archives russes (RGIA, archives impériales, mais aussi la section des manuscrits de la Bibliothèque nationale à Saint-Petersbourg) contiennent des correspondances, des documents de domaines, d'autres documents des ministères des Affaires étrangères reliant la Russie à l'Angleterre, et le servage à la gestion du travail salarié. Ces documents prouvent que Samuel Bentham, ingénieur naval et frère du bien plus célèbre Jeremy, père de l'utilitarisme, arrive en Russie en 1780 lorsqu'il entre au service du prince Grigori Potemkine en 1784. Ce dernier charge Samuel de la gestion d'un de ses domaines, situé à Kritchev (ville de l'actuelle Biélorussie) où il produit du blé mais qui dispose surtout d'un arsenal. Bentham s'aperçoit très vite que les serfs du domaine ne disposent pas des compétences nécessaires pour construire des navires. Pour pallier cette difficulté, il fait venir de la main-d'œuvre d'Angleterre : en 1785, une vingtaine de travailleurs quali-

31. Alessandro Stanziani, *Les Métamorphoses du travail contraint. Une histoire globale, XVIII^e-XIX^e siècle*, Paris, Presses de Sciences Po.

fiés arrivent sur le domaine. C'est là que des problèmes de discipline surgissent ; les travailleurs anglais ne respectent guère les ordres ni le temps de travail³². C'est dans ce contexte que Jeremy Bentham, qui avait rejoint son frère quelques mois plus tôt, rédige de nombreuses lettres dans lesquelles il évoque la nécessité d'améliorer les systèmes de surveillance dans le travail, et pose le fameux dilemme du contrôle des contrôleurs eux-mêmes³³. Ces lettres deviendront célèbres car elles contiennent le projet du Panoptique, ou de la prison modèle (rassemblées en un ouvrage, *The Panopticon Letters*, leur première édition en anglais date de 1791). Michel Foucault, parmi d'autres, en a fait un élément central de la tension entre surveiller et punir. Pourtant, à la différence de son interprétation, à l'origine, le Panoptique vise moins à contrôler les fous, les prisonniers et les déviants, que le travail, salarié en particulier. L'utilitariste et libéral Bentham souhaitait que les salariés anglais obéissent comme les serfs russes.

À partir de là, en découlent certaines conséquences pour notre investigation ; la remise en question de la définition historique des serfs et du servage renvoie à celle des salariés en Angleterre même, sans laquelle la connexion que Bentham et d'autres acteurs de l'époque repèrent entre les deux cas serait dépourvue de sens. Faisons alors confiance à ces acteurs et demandons-nous ce qui pousse Bentham à établir un pont si surprenant entre les serfs russes et les salariés anglais.

QU'EST-CE QU'UN SALARIÉ AU XIX^e SIÈCLE ?

Comme le « serf », dans sa dimension historiquement située, ne correspond pas à sa représentation théorique et aux lieux communs, de même la figure du « salarié » en Europe occidentale mérite d'être requalifiée. Une longue tradition historique associe le capitalisme, et la révolution industrielle anglaise en particulier, à la privatisation des terres communes, à la prolétarianisation des paysans, aux progrès techniques et, bien entendu, au libre marché. Cependant, au cours des dernières décennies, cette interprétation est de plus en plus contestée : le marché du travail est loin d'être libre³⁴, les salariés ne sont pas forcément des prolétaires, mais plutôt des ouvriers-paysans³⁵, les allers-retours entre la ville et la campagne étant la règle jusque vers le milieu du XIX^e siècle pour la large majorité des salariés britanniques. Ceci d'autant

32. Ian R. Christie (ed.), *The Correspondence of Jeremy Bentham*, vol. 3: *January 1781 to October 1788*, Oxford, Clarendon Press, 1971, p. 504.

33. *Ibid.*, p. 503, 509-512.

34. Robert J. Steinfeld, *Coercion, Contract, and Free Labor in the Nineteenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001 ; Douglas Hay, Paul Craven (eds.), *Masters, Servants and Magistrates in Britain and the Empire, 1562-1955*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2004.

35. Peter H. Lindert, Jeffrey G. Williamson, "Revising England's Social Tables, 1688-1867", *Explorations in Economic History*, vol. 19, 1982/4, p. 385-408.

que la privatisation des terres communes s'étale sur la longue durée et que ses effets ne sont pas si significatifs³⁶, ni par rapport à la productivité, ni sur l'organisation de la production³⁷. C'est là un élément crucial : celle qui, encore au début des années 1980 se présentait comme une thèse révisionniste de la révolution industrielle, est désormais devenue l'orientation dominante³⁸ après que d'innombrables travaux ont démontré, toutes échelles de l'analyse confondues – micro, macro, régionale, nationale – qu'au Royaume Uni, la véritable mécanisation de l'agriculture ne débute qu'au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle³⁹, voire au siècle suivant. Dans l'industrie même, le capital s'impose avec la deuxième révolution industrielle, à partir des années 1870⁴⁰. Dans ce contexte, la croissance s'appuie sur une intensification du travail qui s'opère avant tout par l'allongement du temps de travail, dont Edward Palmer Thompson, en son temps, avait déjà observé l'amorce au début de la révolution industrielle⁴¹. Jan de Vries intègre cet élément dans ce qu'il appelle la « révolution industrielle » qui voit les familles se tourner de plus en plus vers les activités de marché et consommer davantage⁴². Cette hypothèse d'une intensification du travail a, par ailleurs, trouvé une confirmation importante en France⁴³, dans d'autres pays d'Europe, voire même en Asie et en Afrique⁴⁴, le nord des États-Unis étant la seule véritable exception avec une mécanisation précoce⁴⁵.

Dès lors, on comprend mieux les dispositifs institutionnels visant à contrôler le travail : ce dernier, et non pas le capital (!) est le facteur rare, tous

36. Robert C. Allen, "Tracking the Agricultural Revolution in England", *The Economic History Review*, vol. 52, 1999/2, p. 209-235.

37. Nicolas R. Crafts, *British Economic Growth during the Industrial Revolution*, Oxford, Clarendon Press, 1985.

38. Pour des références bibliographiques et des précisions, je me permets de renvoyer à mes travaux sur ce sujet parmi lesquels : Alessandro Stanziani, "The Legal Statute of Labour in the Seventeenth to the Nineteenth Century: Russia in a Comparative European Perspective", *International Review of Social History*, vol. 54, 2009/3, p. 359-389; *id.*, "Labour Institutions in a Global Perspective, from the Seventeenth to the Twentieth Century", *International Review of Social History*, vol. 54, 2009/3, p. 351-358; *id.* (dir.), *Le Travail contraint en Europe et en Asie, XVI^e-XX^e siècle*, Paris, Éditions de la MSH 2010; *id.* (ed.), *Labour, Coercion and Economic Growth in Eurasia, 17th-20th Century*, Leiden, Brill, 2012; *id.*, *Bondage. Labor and rights in Eurasia, op. cit.*

39. Patrick K. O'Brien, "Agriculture and the Industrial Revolution", *The Economic History Review*, vol. 30, 1977/1, p. 166-181.

40. Christine MacLeod, *Inventing the Industrial Revolution. The English Patent System, 1660-1800*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

41. Edward Palmer Thompson, "Time, Work-Discipline and Industrial Capitalism", *Past and Present*, vol. 38, 1967/1, p. 56-97.

42. Jan de Vries, *The Industrious Revolution. Consumer Behavior and the Household Economy, 1650 to the Present*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

43. Gilles Postel-Vinay, "The Di-integration of Traditional Labour Markets in France. From Agriculture and Industry to Agriculture or Industry", in George Grantham, Mary MacKinnon (eds.), *Labour Market Evolution. The Economic History of Market Integration, Wage Flexibility and the Employment Relation*, Abingdon, Routledge, 1994, p. 64-83.

44. Gareth Austin, Kaoru Sugihara (eds.), *Labour-Intensive Industrialization in Global History*, Londres, Routledge, 2013.

45. Bernard Elbaum "Why Apprenticeship Persisted in Britain But Not in the United States", *Journal of Economic History*, vol. 49, 1989/2, p. 337-349.

s'en plaignent (chefs de famille, des ateliers, propriétaires agricoles, entrepreneurs, recruteurs militaires). D'où des contraintes fortes imposées à la mobilité des travailleurs. Les lois « maîtres et serviteurs », adoptées en Angleterre dès le XIV^e siècle, connaissent une nouvelle vie précisément au XVII^e et au XVIII^e siècles, lorsque de nombreux métiers réclament des mesures coercitives vis-à-vis des travailleurs et apprentis. Le travail fourni est la propriété du maître employeur, mais il est aussi vu comme une ressource pour la communauté (la paroisse, la société dans son ensemble) à laquelle appartient le travailleur et, à partir de là, l'obligation de travailler peut être imposée. Ces normes ne sont donc nullement les vestiges d'une époque « prémoderne » mais sont aux fondements mêmes de la révolution industrielle⁴⁶. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, la liberté de choisir son employeur n'implique pas celle de rester sans emploi. Les débats sur ces points sont assez vifs au Royaume-Uni, et Bentham les suit de près. C'est pourquoi, selon lui, c'est tout sauf choquant que de s'inspirer du servage russe pour discipliner les salariés anglais.

Autrement dit, en relation à l'histoire du travail, l'opposition conventionnelle entre servage à l'Est et salariat à l'Ouest n'a guère de sens au XVIII^e comme au XIX^e siècles. Les influences mutuelles sont importantes car, dans un cas comme dans l'autre, un processus est à l'œuvre ; ce n'est pas le capitalisme tel que Marx ou la pensée libérale le présentent : progrès, machinisme, croissance ou bien exploitation du travail et inégalités, mais quelque chose de différent. Des deux côtés de l'Oural, les mutations se produisent avec lenteur : ces sociétés peuplées d'ouvriers-paysans sont aussi celles des propriétaires et, au fond, d'une aristocratie foncière parfaitement compatible avec le nouveau monde capitaliste et bourgeois. C'est l'alliance entre capitalisme foncier et capitalisme industriel qui aide à comprendre la contrainte forte exercée sur le travail, en Russie comme en Angleterre, quoique suivant des gradations bien entendu importantes⁴⁷. Les *servants* britanniques ne sont pas des serfs. Cependant ils sont, eux aussi, privés de nombreux droits, surtout en matière de travail, jusque vers la fin du XIX^e siècle. Mais si tel est le cas, si la distance entre les « serfs » et les « salariés » est à nuancer, comment placer l'esclavage dans ce panorama ?

DÉPASSER LES ÉTUDES COLONIALES

Des années 1830 aux années 1920, environ 2 millions d'Indiens, d'Africains, de Chinois concernés par ces contrats gagnent l'océan Indien, l'Afrique

46. Douglas Hay, Nicholas Rogers, *Eighteenth Century English Society: Shuttles and Swords*, Oxford, Oxford University Press, 1997.

47. Arno Mayer, *La Persistance de l'Ancien Régime. L'Europe de 1848 à la Grande Guerre*, Paris, Aubier, 1983.

du Sud et les Amériques⁴⁸. À titre de comparaison, la traite transatlantique a déplacé 3,4 millions de personnes entre 1801 et 1867, sur un total de 11,5 millions depuis le XVI^e siècle. L'émigration blanche « libre » vers les Amériques représente, quant à elle, un volume de près de 40 millions de personnes entre 1820 et 1920⁴⁹.

Que sait-on des conditions de vie des migrants indiens, mais également d'Asie de Sud-Est et de Chine, que l'on qualifie généralement de « *coolies* » ? D'invention britannique, ce terme générique recouvre des réalités fort hétérogènes, à commencer par celle des migrants sous contrat d'*indenture* ou d'engagisme⁵⁰. Les frontières entre ces formes juridiques contractuelles et l'esclavage, d'une part, le travail salarié et l'émigration « volontaire », de l'autre, demandent à être précisées. Pour cela, il nous faut une démarche semblable à celle que nous avons évoquée pour la Russie, c'est-à-dire, une investigation de l'usage social des catégories. Une première position consiste à apparenter ces contrats à de l'esclavage, puisqu'ils exprimeraient une « fiction juridique » qui, dans la réalité, ne serait autre chose qu'un esclavage déguisé, les immigrés ne bénéficiant d'aucun droit réel. C'est, au XIX^e siècle, l'interprétation avancée par certains responsables des administrations coloniales françaises et anglaises⁵¹ et, au cours des dernières décennies, par plusieurs auteurs, dont certains liés aux *subaltern studies*. Cette continuité surprenante témoigne de la force du paradigme colonial, y compris parmi ceux qui se veulent les plus critiques à son égard, comme c'est le cas, précisément, de ce courant des études postcoloniales⁵². En réalité, l'*indenture* n'est assimilé (par le mouvement abolitionniste) au travail forcé que vers le milieu du XIX^e siècle, lorsque l'esclavage est aboli et que les relations de travail, tant en Angleterre que dans ses colonies, sont elles aussi soumises à des révisions importantes. Auparavant, au contraire, il était considéré par les acteurs concernés comme un acte contractuel librement consenti et, comme tel, opposé à l'esclavage. Les Anglais disciplinent ce travail en adoptant des variantes des *Masters and Servants Acts*. Comme les autres *servants*, le travailleur *indentured* doit tout son temps à son maître qui peut le revendre, avec les créances qu'il détient sur lui. De la même façon que le maître a le droit de récupérer les fugitifs au Royaume-Uni, les *indentured* des colonies qui s'enfuient encourent des sanctions pénales⁵³. Les immigrés sont également soumis à une législation

48. David Northrup, *Indentured Labor in the Age of Imperialism, 1834-1922*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, appendix A.

49. Jan Lucassen, Leo Lucassen (eds.), *Migration, Migration History, History. Old Paradigms and New Perspectives*, Berne, Peter Lang, 2005 [1997].

50. En première approximation, l'engagisme, comme le contrat d'*indenture*, prévoit qu'en échange de l'anticipation des frais de voyage, le migrant travail gratuitement pour son maître pendant une période de cinq à sept ans, pendant laquelle il peut être transféré comme n'importe quelle autre créance.

51. Marina Carter, *Servants, Sirdars and Settlers. Indians in Mauritius, 1834-1874*, Delhi, Oxford University Press, 1995.

52. Lauren Benton, *Law and Colonial Culture: Legal Regimes in World History, 1400-1900*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

53. Mauritius National Archives (MNA), RA 1955.

assez contraignante sur le vagabondage (*vagrancy*). La convergence de considérations d'ordre public (surveiller les déplacements, savoir exactement où se trouvent les immigrés et les salariés) avec les préoccupations que suscite la concurrence entre employeurs justifie l'établissement de mesures répressives⁵⁴.

Autrement dit, la définition et les pratiques du travail forcé dans les colonies sont liées à celles du travail libre en Europe, et leurs évolutions respectives interagissent entre elles. Dans l'Empire britannique, il aurait ainsi été impossible d'instaurer le contrat d'*indenture* aussi bien avant, que pendant et après l'esclavage, si le « salarié » britannique n'avait pas été un *servant*, soumis aux *Masters and Servants Acts*. Il en va de même dans les pratiques économiques : jusque vers le dernier quart du XIX^e siècle, le recours au travail, plutôt qu'au capital, est commune à l'Europe et à ses colonies ; l'histoire coloniale et l'histoire de telle et telle région d'Europe forment un tout.

VERS UNE MICROHISTOIRE GLOBALE DU TRAVAIL ?

Il nous reste à discuter une dernière échelle de l'analyse, celle qui renvoie à la tension entre micro et macro. Cette dernière peut s'exprimer suivant plusieurs perspectives ; une première orientation oppose les interprétations globalisantes « par en haut » aux perspectives microsociales « par en bas ». De nombreux historiens sont ainsi partis à la recherche des voix des « subalternes » : des lettres, des chansons des esclaves, des migrants, des marins. Il serait en effet erroné de négliger la diffusion de l'écriture parmi les marins, serfs, esclaves et anciens esclaves, comme en témoignent, entre autres, les magnifiques ouvrages de Brooks sur la Russie⁵⁵, Larson and Anderson sur l'Océan indien⁵⁶, ainsi que les éditions de lettres et chansons de marins⁵⁷. Ces documents apportent des témoignages puissants d'expression, voire d'action des « subalternes ». Ils ne sont pas les seuls : la correspondance entre propriétaires, maîtres, armateurs, capitaines, intermédiaires et marchands, compagnies concessionnaires et autorités coloniales, locales, étatiques, missionnaires offrent également des perspectives multiples, par exemple sur les difficultés de coordination des institutions, des élites, etc., ces documents permettent de faire état, entre autres, de la manière dont ces acteurs évaluent leur force

54. The National Archives (TNA, Kew), CO 167/252 ; Archives nationales d'outre-mer (ANOM-Aix-en-Provence), FM, SG/Réunion, carton 380, dossier 3228.

55. Jeffrey Brooks, *When Russia Learned to Read*, Princeton, Princeton University Press, 1985.

56. Pier Larson, *Oceans of Letters. Language and Creolization in an Indian Ocean Diaspora*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009 ; Clare Anderson, *Subaltern Lives: Biographies of Colonialism in the Indian Ocean World, 1790-1920*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012.

57. Hallam Moorhouse (ed.), *Letters of the English Seamen, 1587-1808*, Londres, Chapman and Hall, 1910 ; Robert Hay, *Landsman Hay: The Memoirs of Robert Hay, 1789-1847*, Londres, Rupert Hart-Davis, 1953 ; William Saunders, "Sailor Songs and Songs of the Sea", *The Musical Quarterly*, vol. 14, 1928/3, p. 236.

de travail, cherchent à en évaluer la productivité et le nombre, classent les travailleurs par race, genre et âge⁵⁸. De nombreux travaux se sont alors appuyés sur ces sources pour produire une histoire globale « vue d'en bas⁵⁹ ».

Fortement inspirée de Gramsci, cette orientation doit toutefois se distinguer de celle qui se qualifie de microhistoire globale⁶⁰. Des revues généralistes majeures, telles que les *Annales* et *Past and Present* se sont empressées de faire le point sur cette tendance⁶¹. Il s'agit le plus souvent d'histoires de marchands traversant les empires, éventuellement d'entrepreneurs coloniaux, voire même de soldats. Les interactions sociales sont déclinées sur des échelles multiples, avec des chronologies ouvertes, sortant du cadre prédéterminé des grandes coupures conventionnelles (histoire moderne, contemporaine, grandes découvertes, industrialisation, etc.).

Cette démarche paraît plus difficile à mettre en pratique en histoire du travail. Certains auteurs⁶² parlent d'« histoire microspatiale » afin de rappeler l'influence de la microhistoire italienne et celle des analyses spatiales. Cependant, le volet micro inclut des approches hétérogènes : la microhistoire italienne, les monographies locales, des biographies, des parcours de groupe. C'est un mélange de genres malheureusement assez répandu, surtout en histoire économique et sociale⁶³. On qualifie ainsi de microhistoire tantôt l'étude d'une région, tantôt celle d'une entreprise et de ses travailleurs. Cependant, la microhistoire comme démarche analytique et comme suggestion épistémologique, telle qu'elle avait été avancée au tournant des années 1970 et 1980, était autre chose : elle contestait radicalement la notion de représentativité statistique (au contraire constamment évoquée dans les monographies et les études de cas), qu'elle avait remplacée par la pertinence du cas étudié par rapport aux questions posées⁶⁴. Peu importait que ce marchand ou ce sorcier fussent « représentatifs » au sens statistique classique, le cas étudié était pertinent par rapport à la question étudiée et au contexte. Cette dimension disparaît dans les microhistoires globales du travail qui, de plus, présentent une difficulté ultérieure à concilier la dimension micro avec des catégories surplombantes (la coercition, la globalisation, le capitalisme,

58. Je renvoie aux notes in Alessandro Stanziani, *Labor in the Fringes of the Empire: Voice, Exit and the Law*, New York, Palgrave MacMillan, 2018.

59. Clare Anderson, *Subaltern Lives. Biographies of Colonialism in The Indian Ocean World, 1790-1920*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012 ; Marcus Rediker, *Les Hors-la-loi de l'Atlantique. Pirates, mutins et flibustiers*, Paris, Le Seuil, 2014.

60. Emma Rotschild, *The Inner Life of Empires*, Princeton, Princeton University Press, 2011 ; Natalie Zemon Davis, *The Return of Martin Guerre*, Cambridge, Harvard University Press, 1983.

61. Romain Bertrand, Guillaume Calafat, « Introduction. Micro-analyse et histoire globale », *Annales HSS*, vol. 73, 2018/1, p. 1-18 ; Jan de Vries, « Introduction. Seeing the World like a Microhistorian », *Past and Present*, vol. 242, supplément 14, novembre 2019, p. 23-36.

62. Christian De Vito, Anne Garritsen (eds.), *Micro-Spatial Histories of Global Labour*, Londres, Palgrave, 2018

63. Il suffit pour cela de regarder l'immense bibliographie de monographies en histoire économique et en histoire du travail, sur telle et telle entreprise, telle et telle région, en France, comme dans d'autres pays.

64. Giovanni Levi, « Les usages de la biographie », *Annales ESC*, vol. 44, 1989/6, p. 1325-1336.

etc.). Nous avons, d'une part, des études de cas et, d'autre part, la tentative de les relier par des schémas généraux, sans que ces derniers ne soient nullement remis en discussion par ces analyses microfines.

Pourtant, des pistes sont disponibles afin d'améliorer cet état des choses à commencer par un autre héritage de la microhistoire : l'usage des archives judiciaires pour tracer non seulement les parcours individuels, mais aussi pour reconstituer des dynamiques sociales autrement difficiles à appréhender⁶⁵. De nombreux historiens du travail ont eu recours aux archives judiciaires ; en France, le cas d'Alain Cottereau est parmi les plus représentatifs⁶⁶ ; mais il ne faut pas oublier les recherches importantes de Simona Cerutti⁶⁷. Hors de France, au cours des dernières années, les archives judiciaires ont été utilisées pour rendre compte des parcours sociaux des esclaves et des travailleurs en Afrique, en Asie, dans l'Empire britannique et dans les colonies françaises, chez les serfs et les paysans en Russie⁶⁸, etc.

Ces approches ont été soumises à critique : les travailleurs, surtout si illettrés, n'auraient pas d'accès au droit, ce dernier serait fortement inégalitaire malgré leur égalitarisme affiché, l'usage du droit ne permet pas de rendre compte de l'écart entre normes sociales et normes juridiques et ainsi de suite. Ces critiques ratent l'essentiel : l'usage du droit, même si inégalement accessible, est une ressource non seulement pour les salariés faisant appel aux prud'hommes en France, mais même pour les esclaves, les serfs et les travailleurs dans les mondes coloniaux, pendant et après l'esclavage, la Russie des serfs, la Chine impériale, etc. Le fait que le droit fût inégal pour les acteurs concernés n'enlève rien à son rôle dans la construction des inégalités et des parcours sociaux, telles que nous avons pu les constater dans les archives en Russie, à l'Île Maurice, ou à La Réunion⁶⁹.

*

La définition des échelles dépend des questions posées et, dès lors, d'une réflexion critique autour des catégories utilisées et des archives consultées. La construction historique des unes et des autres, leur usage dans l'action

65. Carlo Ginzburg, Carlo Poni, « Il nome e il come. Scambio ineguale e mercato storiografico », *Quaderni storici*, 40 (1979), p. 181-190 ; Renata Ago, « Rome au XVII^e siècle. Un marché baroque », *Genèse*, vol. 50, 2003/1, p. 4-23.

66. Alain Cottereau, « Droit et bon droit. Un droit des ouvriers instauré, puis évincé par le droit du travail (France, XIX^e siècle) », *Annales HSS*, vol. 57, 2002/6, p. 1521-1557.

67. Simona Cerutti, « Travail, mobilité et légitimité », *Annales HSS*, vol. 65, 2010/3, p. 571-611.

68. Alessandro Stanziani, *Les Métamorphoses, op. cit.*, pour les cas de la Russie, de l'Île Maurice, de La Réunion, des marins en France et au Royaume-Uni, des travailleurs au Congo français ; Jane Burbank, *Russian Peasants Go to Court: Legal Culture in the Countryside, 1905-1917*, Bloomington, Indiana University Press, 2004 ; Richard Roberts, *Litigants and Households. African Dispute and Colonial Courts in the French Soudan, 1895-1912*, Londres, Heinemann, 2005.

69. Alessandro Stanziani, *Bondage, op. cit.* ; sur l'usage du droit judiciaire en histoire économique et sociale : Alessandro Stanziani (dir.), *Dictionnaire historique de l'économie-droit, XVIII^e-XIX^e siècle*, Paris, LGDJ, 2007.

sociale et dans les débats politiques forment un tout. Telle que nous l'avons proposée, l'histoire globale du travail n'est pas une histoire mondiale, mais une approche permettant de dépasser les limites à la fois de la sociologie historique et des aires culturelles et d'aboutir à des explications renouvelées du travail et de son histoire. Ainsi, la modernité libérale en Europe ne s'appuie pas sur le libre marché et la prolétarianisation, comme l'ont avancé Marx, Polanyi, jusqu'à Castel, Hobsbawm et bien d'autres, mais, au contraire, sur des inégalités persistantes devant la loi et dans les pratiques sociales et économiques, entre salaires et profits, d'une part, entre hommes et femmes, d'autre part, tout en préservant les unités domestiques, pleinement intégrées dans ce système et qui compensent, en partie seulement, l'absence d'une véritable protection sociale. Ces conclusions rendent compte des décalages, mais aussi des convergences entre le travail et ses institutions au Royaume-Uni et dans ses colonies et ailleurs dans le monde, par exemple en Russie et en Inde. Il ne s'agit pas d'histoires parallèles, comme l'historiographie les traite habituellement, mais d'une seule et même histoire.

Alessandro Stanziani est directeur d'études à l'EHESS et directeur de recherche au CNRS.

